



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 20 Septembre 2017
CR N° 5**

Présent (es) : Mesdames CORMERAIS Martine - MEKSZ Aniko - PUDELKO Françoise -
VANNEY Nolwenn
Monsieur PUGNETTI Jean-Louis

Excusé(es) : Monsieur GILBERT Cédric

Invité(es) : Mesdames FERRER Ghislaine – TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

FONTENAY : Malheureusement vos 4 joueuses nées en 2002 ne peuvent pas évoluer en +16 ans féminins.

ARCUEIL : La COC ne peut accéder à votre requête puisque les championnats sont déjà dans Gest'hand et beaucoup de conclusions déjà faites.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

2ème DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Stella St Maur HB 2 / AS St Mandé HB 3 du 23/09/2017 :

La COC donne son accord le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 20h00. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

3ème DIVISION TERRITORIALE :

Poule A :

La COC enregistre le forfait général de **la Caudacienne** et l'engagement de l'équipe du **Perreux 2** qui prend la place de cette équipe dans la poule A. Le championnat sera actualisé. Merci de saisir rapidement vos conclusions

Poule B :

Rencontre HBC Cachan 2 / Stella St Maur HB 3 du 14-15/10/2017 :

Cachan : Merci de saisir rapidement votre conclusion dans Gest'hand.

MOINS DE 20 ANS

Vous trouverez en annexe le championnat qui débutera le week-end du 7-8 octobre 2017

MOINS DE 17 ANS

Vous trouverez en annexe les poules du 1^{er} délayage du week-end du 30 septembre - 1^{er} octobre 2017.

Durée des rencontres :

Poule de 3 : 2 x 12 minutes – 5 minutes de pause – exclusion 1 minute

Poule de 4 : 1 x 20 minutes – exclusion 1 minute

Les équipes, qui ne seront pas qualifiées après le 1^{er} délayage régional, seront intégrer lors du 2^{ème} délayage départemental du 14-15 octobre 2017

MOINS DE 15 ANS

Vous trouverez en annexe les poules du 1^{er} délayage du week-end du 30 septembre - 1^{er} octobre 2017.

Durée des rencontres :

Poule de 4 : 1 x 20 minutes – exclusion 1 minute

Les équipes, qui ne seront pas qualifiées après le 1^{er} délayage régional, seront intégrer lors du 2^{ème} délayage départemental du 14-15 octobre 2017

CHAMPIONNATS FEMININS

MOINS DE 15 ANS

La COC enregistre l'engagement de l'équipe de Choisy le Roi

La COC enregistre l'engagement de l'équipe du Kremlin Bicêtre 2

La COC enregistre le désengagement de l'équipe de la Stella St Maur 3

Le championnat est modifié en 2 poules de 8 avec 2 exempts afin de permettre d'éventuel engagement d'équipes.

Début le 7/8 octobre 2017

Vous le trouverez en annexe.



COMMISSION « JEUNES »

MPL1/2017

Présents : Christiane WEIMAN Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN
En communication téléphonique : Michèle PETIT LETURGEZ

A TOUS LES CLUBS

Moins de 11ans

La répartition des équipes pour le 1^{er} délayage vient d'être finalisée, vous le trouverez en annexe.

NOUVEAUX RAPPELS pour les tournois

Toutes les équipes doivent être présentes dès le début du tournoi. Les responsables d'équipes doivent à la fin de chaque tournoi se concerter pour mettre le niveau de leur équipe.

Pour tous les tournois de délayages, vous utilisez la FDME (sauf cas exceptionnel) et les clubs organisateurs doivent **impérativement** nous adresser par courriels le niveau des équipes afin de nous permettre d'établir au mieux les délayages suivants. Merci.

Les niveaux se répartissent de 1 à 5 -1 étant le plus haut

Exemples 1+ 1 1-
 2+ 2 2- etc, etc....

Ne pas confondre le niveau des équipes (indiqué par les clubs et les poules données par le Comité).

Tailles de ballons Moins de 11ans : 0
 Moins de 13ans : 1

Durée des tournois : à 4 équipes : 2x7 minutes
 à 3 équipes : 2x10 minutes

A NOTER : Tous les joueurs ou joueuses figurant sur les feuilles de rencontres doivent être licenciés ou en licences déposées.

Mondial Régional des Moins de 13ans masculins avec clubs de :

CRETEIL – IVRY – M. ALFORT – NOGENT – ST MANDE – ST MAUR – SUCY - VILLIERS

Tournois Mini Hand

Alfortville	19 Novembre
Fontenay	4 Février
Sucy	3 Juin

Nous nous permettons de vous rappeler que vous devez nous adresser un Compte rendu après vos tournois.

Pour la Commission
Michèle PETIT LETURGEZ

La Présidente de la COC 94
Martine CORMERAIS

Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.

36 rue Jean Jaurès • 94460 VALENTON • Tél. 01.45.95.90.65
• Courriel : hand.94@wanadoo.fr • Site Internet : www.hand94.org